



Litige installation chauffage après achat immobilier

Par **HILAIRE HUGO**, le **06/10/2016** à **22:31**

bonjour.

j'ai acheter un bien immobilier il y a 6 mois équipé d'un poêle a granulé comme système de chauffage, en approche de l'hiver je décide de faire réaliser l'entretien de mon poêle par un technicien de la marque.

en arrivant sur place il m'annonce que toute mon installation est non conforme et que le poêle a subit des dommages (fissure interne), le problème est que l'installation a été réalisé par un professionnel en 2012 (la facture ma été remise par l'ancien propriétaire)

Le technicien n'a pas pu effectuer l'entretien car trop dangereux et il m'a remis un rapport de non conformité.

Vers qui est ce que je peut me retourner? ayant pas souscrit d'assurance juridique.
Comment procédé ?

Merci de votre aide.